E DES HAUTES	\$300£5
3, 1	200
EHES	Р

Réunion du Conseil Scientifique de l'EHESP 1^{er} décembre 2014

Compte-rendu synthétique et relevé de décisions

Référence	CS_décembre_2014
Révision	
Date d'application	
Version	

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	01.12.2014		09.01.2015
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar		Les participants

Membres du CS présents :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN, Chantal CASES,

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT, Catherine LE GALES, Philippe MOSSE

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Denis ZMIROU-NAVIER, Claude MARTIN, Patrick ZYLBERMAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR: Pierre LE CANN, Jeanine POMMIER

Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS, Nathalie BONVALLOT (après-midi)

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Catherine ROUILLON-BARTOLETTI, Fabien MERCIER

Représentants des étudiants préparant un doctorat : Mélanie BERTIN

Membres du CS absents excusés :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Jean-Paul MOATTI, Jacqueline CLAVEL

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Jean-Claude MOISDON

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI

Représentants des autres enseignants chercheurs : Nathalie BONVALLOT (matin)

Représentants des étudiants préparant un doctorat : Imaine SAHED

<u>Personnes de l'EHESP</u>: Laurent CHAMBAUD, Bernard JÉGOU, Philippe GLORENNEC, Régine DUCOS, Philippe QUÉNEL, Philippe MARIN, Pascal ASTAGNEAU, Manuel COAT, Sarah KITAR. Christophe LE RAT, Stéphanie Gicquel-Bui, Pascal CREPEY, Véronique SUREL

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est approuvé. Le point 11 est décalé après le point 7 pour des raisons de compatibilité d'agendas.	
Approbation du compte-rendu des séances CS/CF et CS du 26 septembre 2014	Les comptes rendus de la séance commune de conseil scientifique et du conseil des formations et de la séance du conseil scientifique du 26 septembre sont approuvés.	
Direction de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique : accueil de Bernard Jegou	Laurent Chambaud accueille Bernard Jégou et se félicite du processus qui a été mis en place, avec une consultation importante au sein de l'école dans un temps resserré. Les différentes candidatures internes montrent le dynamisme de la recherche au sein de l'école, et Laurent Chambaud remercie les candidats. Il salue le travail important de Marie-Aline Bloch qui a assuré la transition. Des évolutions vont être mises en place concernant la direction de la recherche, ce qui permettra l'ouverture d'une nouvelle phase dans la politique de la recherche au sein de l'école. Christine Colin remercie les membres du conseil scientifique pour le travail accompli qui a permis le recrutement de Bernard Jégou. L'arrivée de Bernard Jégou est une nouvelle étape dans l'évolution de l'école concernant la recherche. Le poste de directeur de la recherche nécessite des compétences et une disponibilité importantes. Elle est heureuse d'accueillir Bernard Jégou, et se réjouit que la réflexion sur l'évolution du poste de directeur de la recherche soit déjà bien commencée. Bernard Jégou remercie les membres du Conseil scientifique du soutien qu'ils ont apporté à sa candidature. Il est conscient des commentaires qui ont été faits, et les prend en considération. Il salue le travail de Marie-Aline Bloch ces dernières années et lors de la transition.	
Information renouvellement des instances en 2015 (Manuel Coat)	Manuel Coat indique que la mandature des instances arrive à échéance en 2015. Un renouvellement pour 4 ans est prévu, avec des élections internes au printemps prochain (1 ^{er} tour fin mai et 2 ^{ème} tour première quinzaine de juin). 4 personnalités qualifiées du conseil scientifique seront désignées par le Conseil d'administration qui devrait s'installer le 1 ^{er} juillet. La nouvelle mandature du conseil scientifique devrait ainsi s'installer à partir de septembre 2015.	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Réflexions sur la politique de recherche de l'EHESP au regard du Contrat d'Objectifs et de Performance par Bernard Jégou	Bernard Jégou expose sa réflexion sur la politique de recherche du COP. Le COP représente sa feuille de route, et notamment l'objectif « mieux structurer la recherche autour de thématiques prioritaires ». Il s'agit de regrouper et mettre en visibilité des recherches qui peuvent apparaître comme atomisées. Cela nécessite de poursuivre une politique de recrutement des enseignants-chercheurs de qualité, en se basant sur des critères établis et en ouvrant à l'international. Comme l'indique le COP, l'objectif est de consolider la présence de l'école dans ses structures labellisées. Le CRAPE comme l'IRSET entrent dans une phase de contractualisation (dépôt de dossier fin 2015 et visite en 2016). L'EHESP, et son conseil scientifique, sera impliquée et aura à se positionner vis-à-vis de ces projets. Il faut renforcer l'équipe MOS, qui a présenté son dossier auprès de l'INSERM pour une labellisation. Bernard Jégou a été associé à la phase finale du dépôt du dossier et il salue le travail entrepris par l'équipe dans ce cadre. Le Réseau doctoral est un acteur important de la recherche de l'EHESP. La ressource doctorale est fondamentale pour la recherche, dans un contexte où le nombre de doctorants français baisse alors que les besoins en santé publique sont très forts. Les enseignants-chercheurs ont exprimé leurs attentes en ce qui concerne la délivrance du la thèse par l'EHESP. Il faut accompagner les enseignants-chercheurs qui le souhaitent pour passer une habilitation à diriger les recherches (HDR). C'est un enjeu central pour la prénnité et le développement de la recherche En ce qui concerne le devenir de la MSSH, Bernard Jégou indique qu'il a connaissance du contexte et qu'il pourra participer à la réflexion. En ce qui concerne les dispositifs pour la promotion de la santé et la sécurité sanitaire, il a participé à l'ouverture du premier séminaire promotion de la santé, et a pris date pour la prochaine réunion. Cela représente un objectif prioritaire de l'école et il faut travailler pour que l'EHESP mette en orb	Lors d'une prochaine séance du CS, une présentation de l'état des lieux et de la stratégie concernant les HDR est à prévoir.

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	conduit à réfléchir au nouveau fonctionnement et à <u>l'organisation de la Direction de la recherche</u> . En ce qui concerne l'Université Sorbonne Paris Cité, l'implication de l'EHESP est notamment attendue pour la structuration d'un <u>Institut de santé publique</u> . Dans ce contexte, les sciences humaines et sociales paraissent fondamentales. Le travail commun fourni par le CRAPE et l'IRSET dans le cadre d'un projet déposé auprès de l'Université Bretagne Loire sur les inégalités de santé et la transition démographique, préfigure de la capacité de l'EHESP à articuler les recherches en santé publique, établir de contact avec les partenaires et être force de proposition. Cet institut de santé publique sera une structure transversale fédérative trans-établissement à l'échelle de SPC. Il s'agit d'identifier les forces au sein de SPC qui s'intéressent à ces problématiques sociétales planétaires. Suite à la présentation, les membres du conseil scientifique regrettent de ne pas avoir été associés à la démarche de dépôt du dossier de MOS devant l'INSERM. Ils proposent d'associer le CS pour les autres étapes du processus et pour les autres dossiers qui vont entrer dans le processus de labellisation.	La Direction de la recherche doit élaborer et présenter au conseil scientifique un calendrier pour le dépôt de projets d'unités labellisées.
Point d'actualités (Université Bretagne Loire, COMUE, IDEX) par Laurent Chambaud	Laurent Chambaud rend hommage à <u>Bernard Junod</u> , dont on a appris le décès. Il était épidémiologiste et a été professeur de l'EHESP. La nouvelle <u>secrétaire générale</u> de l'école, Elisabeth de Larochelambert, a pris ses fonctions le 1 ^{er} octobre. Le <u>contexte budgétaire</u> en 2015 est extrêmement difficile pour l'EHESP, avec un budget qui devrait être présenté en déficit de 5,7 millions d'euros environ. Ce déficit est lié à des questions structurelles, avec l'augmentation du nombre d'élèves de la fonction publique hospitalière rémunérés et indemnisés par l'EHESP. Si le fonctionnement de l'école peut être optimisé, le modèle économique et budgétaire de l'école n'est plus adapté. Cette situation est très difficile pour l'école et oblige à une négociation pour	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	éviter que l'école ne se trouve en cessation de paiement en 2016.	
	L'EHESP devrait obtenir financement pour développer un <u>Institut de l'usager en santé</u> . Trois thématiques sont envisagées : la place de l'usager dans la formation des manager de la santé, un portail de ressources sur la place de l'usager dans le système de santé, la recherche sur les évolutions du système impliquant les usagers. Par ailleurs, il est souhaité que l'éthique en santé publique soit également abordée. Ce projet devrait démarrer au premier semestre 2015.	
	Pour la <u>chaire financée par SPC</u> , le processus de sélection est à reprendre. En effet, le candidat sénior qui avait été retenu initialement a décliné l'offre, puis le candidat junior qui avait été classé en premier a également décliné car il avait été retenu par la Harvard school of public health.	
	L'EHESP est en relation avec l'INCA et l'IRESP pour proposer une <u>chaire en transfert des</u> <u>connaissances</u> . Un appel à candidature sera lancé début 2015, avec un budget de 150 à 200 K€ par an sur 3 ans.	
	Le processus de bilan des <u>chaires CNSA</u> devrait être finalisé en début d'année 2015. Un nouvel appel à candidature sera lancé avec une procédure plus simple pour l'EHESP.	
	Concernant la revue <u>Public Health Reviews</u> , une discussion est en cours pour impliquer davantage les membres de l'ASPHER et l'école de santé publique de Lausanne. L'EHESP diminuera son financement (20K€ pour 2015) et la revue sera éditée en ligne par Bioméd. Le comité éditorial sera revu pour représenter la diversité de champs et Claude Martin représentera l'EHESP.	
	Dans le cadre de l'Université Sorbonne Paris Cité, un <u>Institut de Santé publique</u> devrait être mis en place en 2015. Les Universités Paris 5, Paris 7, Paris 13, ainsi que Science Po et l'EHESP devraient être impliqués. L'Ecole doit être force de proposition pour ce projet.	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	En ce qui concerne la <u>COMUE UBL</u> , le projet de l'IDEX UBL+ doit être déposé pour le 20 janvier 2015, mais l'EHESP, la santé publique et les sciences humaines ne sont pas bien représentées. Les projets dans lesquels l'EHESP était impliquée n'ont pas été retenus, et il est aujourd'hui proposé à Claude Martin de s'associer à un axe pour ajouter une contribution des sciences humaines, santé publique et éthique. Au regard de l'enjeu que représente ce projet, il est nécessaire d'intégrer l'EHESP, même tardivement. Claude Martin devra être impliqué pour la rédaction des pages thématiques. L'EHESP est en discussion avec <u>l'Ecole de santé publique de l'université de Montréal (EPSUM)</u> pour mettre en place un partenariat. Le dépôt de 2 projets de recherche communs dans le cadre d'un appel à projet France-Canada, montre la volonté de travailler ensemble.	
Programme ESSOR Sécurité sanitaire associée aux soins (Pascal Crepey)	Pascal Crépey présente le projet ESSOR Sécurité sanitaire associée aux soins (S3). Suite à la présentation, il est précisé que l'objectif est bien de proposer un développement méthodologique pour l'analyse de données de surveillance, avec une perspective interdisciplinaire. L'objectif est de transférer ces connaissances aux personnels de l'IVS, associé au projet. Ce projet est également en interface avec les partenaires nationaux: IVS d'une part et Agence nationale de la sécurité du médicament d'autre part. Concernant les soins, un suivi des ventes de médicaments sera mis en place et une évaluation de la qualité du diagnostic, des traitements et des soins sera menée en population générale. Il est important d'impliquer l'équipe MOS sur ces questions. En effet l'interaction entre la sécurité sanitaire et l'évolution de l'organisation des services, ne se retrouve pas aujourd'hui dans ce projet, alors qu'elle fait l'originalité de l'école.	Lors d'une prochaine séance du CS, une réflexion concernant la sécurité sanitaire et la sécurité des soins doit être menée.
Programme ESSOR Promotion de la santé (Agnès Ducros) ;	Agnès Ducros présente le projet ESSOR en Promotion de la santé.	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	La méthodologie, avec un cycle de séminaires et des ateliers associant l'ensemble des acteurs est excellente. L'objectif affiché de création d'une unité mixte de recherche (UMR) est discuté. D'autres pistes, qui peuvent constituer des étapes ou des objectifs, sont évoquées. La première étape consiste à adosser cette thématique à une UMR existante Une partie des enseignants-chercheurs qui s'inscrivent déjà dans cette thématique sont rattachés au CRAPE. Par ailleurs, des enseignants-chercheurs en santé environnement ont participé au séminaire, et émargent à l'IRSET. L'objectif de création d'une Equipe d'accueil pourra constituer une étape suivante, pour permettre d'accueillir des doctorants. Puis la labellisation sera à envisager selon les productions évaluables produites. Dans ce cadre, il est possible d'envisager une UMR ou bien une unité de service du CNRS par exemple. En ce qui concerne l'évaluation d'impact en santé, il est nécessaire d'établir un lien avec les collectivités territoriales. Dans le domaine des pratiques cliniques préventives, des travaux de recherche doivent être menés et l'école a un rôle à jouer.	
Intégration et déclinaison du COP sur le site Web (Sarah Kitar)	Sarah Kitar présente les pages dédiées à la recherche sur le site web de l'EHESP. Suite à la présentation, il est précisé qu'une présentation courte de chaque axe thématique est bien disponible sur le site web. Concernant les publications, chacun a la possibilité de présenter une liste au format pdf de ses publications. Un projet est en cours en lien avec le service documentation pour créer une base de données des publications.	
Suppression du Département des Sciences Infirmières et Paramédicales (DSIP)	Laurent Chambaud présente le projet de suppression du Département des Sciences Infirmières et Paramédicales (DSIP). Un dispositif transitoire est mis en place pour le Master Sciences cliniques infirmières. Le master 1, qui était offert jusqu'ici par l'EHESP, est repris progressivement par l'université de Marseille, et sera offert en totalité par Marseille à la rentrée 2015. Le directeur du département a démissionné au 1 ^{er} octobre, et il reste aujourd'hui 4 personnes qui émargent au département. Une enseignante-chercheur qui a des activités de recherche avec l'équipe MOS rejoindra l'IDM. Deux	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	personnes resteront sur le site parisien et participeront au support administratif de l'activité parisienne. Une discussion est en cours concernant la situation et l'activité d'un enseignant-chercheur.	
	Dans la note concernant la suppression du DSIP, les phrases concernant la vocation de l'école et la légitimité de l'école dans ce domaine devraient être supprimée dans le premier paragraphe de la page 2. Sur la base des réflexions qui ont eu cours ces derniers mois concernant le DSIP, en lien avec la rédaction du Contrat d'objectifs et de performances, et sur la base des informations concernant les personnes impliquées, le Conseil scientifique appuie la proposition de la direction de supprimer le DSIP.	
	Cette décision est votée à 19 voix pour et une abstention.	
Nomination de Bernard Jégou par le Conseil Scientifique au Collège des Etudes Doctorales	•	
Evolution du positionnement des différentes entités de la DRIP par Stéphanie Gicquel-Bui	1	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	formation et de recherche. Le positionnement de la Direction des Etudes doit également être questionné dans ce cadre.	
	Le conseil scientifique se prononce pour l'évolution du positionnement des différentes entités de la DRIP, à 19 voix et une abstention.	
	Christophe Lerat présente le budget prévisionnel de la DRIP.	
	Suite à la présentation, il est précisé que des ajustements ont été opérés entre le budget présenté au CS et le budget alloué.	
Budget prévisionnel de la DRIP pour 2015 (Christophe Le Rat et Bernard Jégou)	Concernant l'équipe MOS, une aide exceptionnelle au démarrage avait été attribuée en 2014. Dans l'attente de l'évaluation en cours du dossier de labellisation INSERM, l'EHESP accompagne ce dossier et le budget prévisionnel pour 2015 est maintenu. Il sera discuté lors d'une prochaine séance du conseil scientifique, à l'issue de l'évaluation. Un budget important est dédié aux vacations, et il est nécessaire de vérifier que l'association des 2 enseignants-chercheurs concernés se traduit par des publications signées au nom de l'EHESP.	Le budget de l'équipe MOS sera discuté lors d'une séance du conseil scientifique, à l'issue de l'évaluation du dossier de labellisation par l'INSERM.
	L'abonnement aux revues est une part importante du budget, et il est nécessaire de maintenir la qualité de service. Dans le cadre de SPC, la formation de consortia de consommateurs est discutée.	La question de l'abonnement aux revues devra être discutée lors d'une prochaine séance du conseil scientifique
	Concernant les projets ESSOR, le budget validé est bien conservé. Certaines dépenses prévues sur 2015 ont pu être engagées dès 2014.	
Présentation du processus et de l'organisation de la commission de classification des projets déposés par l'EHESP en réponse à l'appel à projets recherche USPC (Bernard Jégou)	Bernard Jégou présente l'appel à projet de recherche de l'Université Sorbonne Paris Cité. Devant le nombre de projets déposés, il est demandé aux établissements d'écrêter 20 % de leur proposition initiale. L'EHESP a déposé deux projets en tant que porteur principal, émanant de ses deux UMR. Deux autres projets associant l'EHESP sont déposés par d'autres établissements. Il est proposé que l'EHESP soutienne les deux	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	projets qu'elle a déposés. Il revient aux établissements porteurs de proposer l'écrêtage sur les deux autres projets.	
	Pour les prochains appels, il s'agira d'encourager au dépôt de dossiers au sein de l'EHESP, à la condition que l'école soit capable de porter plusieurs projets de qualité. Les critères de sélection seront à définir par le Conseil scientifique.	
	Le Conseil scientifique soutient les deux projets de recherche portés par l'EHESP pour transmission à l'Université Sorbonne Paris Cité, dans la mesure où ils émanent des deux UMR de l'EHESP et s'inscrivent dans les axes prioritaires de l'école.	
	Véronique Surel présente le dispositif de la prime d'encadrement doctorale et de recherche (PEDR).	
	Suite à la présentation, il est précisé que le jury est composé des membres du CNU.	
	L'obtention de l'Habilitation à diriger les recherches déclenche un changement de	
	rémunération selon la grille de rémunération, indépendamment de l'attribution de la PEDR.	
	La PEDR concerne seulement les fonctionnaires. Cette question est soulevée dans le	
Présentation du dispositif et	cadre du protocole de gestion des enseignants-chercheurs, et le conseil scientifique sera sollicité pour les enseignants-chercheurs contractuels.	
proposition de critères pour la prime d'encadrement doctorale et de	Les missions d'expertise et de direction de formation ne sont pas valorisées. Ces critères peuvent être considérés dans le cadre de l'évaluation interne du CS.	
recherche (PEDR) (Véronique Surel)		
	Le conseil scientifique décide que la PEDR sera attribuée de la manière suivante :	
	- attribution automatique d'une prime aux dossiers qui sont classés dans les 20% meilleurs par le jury. Cette décision est voté à 17 voix pour, 1 voix contre et 2	
	abstentions.	
	- évaluation en comité restreint pour les dossiers dans les 30% suivants. Cette décision est votée à 19 voix pour et une abstention.	
	- le montant de la prime attribuée est identique pour les maîtres de conférence et pour les professeurs. Cette décision est votée à 19 voix pour et une abstention.	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	- le montant attribué est de 5000€ pour les dossiers classés dans les 20% les meilleurs et 3500€ pour les dossiers retenus par le conseil scientifique restreint. Cette décision est votée à 18 voix pour et 2 abstentions.	
Présentation et échanges sur les 2 chartes du mécénat et de prévention des situations de conflits d'intérêts	Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil scientifique.	Les chartes du mécénat et de prévention des situations de conflits d'intérêts seront présentées et discutées lors d'une prochaine séance du Conseil scientifique.
Planification des prochaines réunions du Conseil Scientifique (Bernard Jégou)	La prochaine réunion du conseil scientifique aura lieu le 10 mars 2015. Le séminaire commun du conseil des formations et du conseil scientifique se tiendra le 17 avril 2015 (à confirmer).	Un bilan des travaux de la direction de la recherche et du Conseil scientifique seront présentés lors de la prochaine séance du conseil scientifique.